

Motion pour la défense du service public de l'éducation en Corrèze

Proposée par la Majorité départementale"

Rapporteur : Robert PENALVA

Considérant les déclarations du président de la République sur un "gel des suppressions de postes d'enseignants titulaires de leur classe dans le primaire à partir de la rentrée de septembre 2012" ;

Considérant que cette annonce ne remet pas fondamentalement en cause les coupes claires dans les effectifs de l'Education Nationale, soit plus de 60 000 postes ces trois dernières années, de nature à remettre profondément en cause le service public de l'Education dans notre pays ;

Considérant que les suppressions de postes se poursuivent à un rythme soutenu dans le secondaire et partout en ce qui concerne les moyens de remplacement des enseignants en maladie, ou encore d'accompagnement scolaire des élèves en difficulté et handicapés ;

Considérant les conséquences de cette politique, en particulier dans nos communes rurales, où les équipes pédagogiques réduites encore présentes, privées de ces soutiens, vont se trouver inmanquablement fragilisées ;

Le conseil général de la Corrèze, réuni en séance publique le 24 juin 2011 :

- dénonce, derrière des déclarations de circonstance, la poursuite d'une politique qui porte atteinte à la qualité du service public de l'Education Nationale et à l'égalité des chances dans notre pays ;
 - continue à apporter son soutien aux mouvements de protestation légitime des parents d'élèves, enseignants et élus des communes concernées par des fermetures de classes ;
 - appelle de ses vœux une autre politique de l'Education Nationale, qui proposera à toutes les familles les mêmes outils de la réussite pour leurs enfants, et sera l'un des piliers du redressement de la France.
-

M. LE PRESIDENT – Robert PENALVA a été obligé de nous quitter pour se rendre au comité Sport nature. Il t'a demandé de présenter son vœu : c'est un honneur d'être choisi par Robert PENALVA.

M. DIEDERICHS – Bien que certains collègues soient encore des enseignants en activité, ils ont permis à un enseignant retraité de lire ce texte, ce que je ferais avec plaisir, en déplorant les suppressions qui ont lieu. Voilà le texte :

« Considérant les déclarations du Président de la République sur un gel des suppressions de postes d'enseignants titulaires dans leurs classes dans le primaire à partir de la rentrée de septembre 2012,

Considérant que cette annonce ne remet pas fondamentalement en cause les coupes claires dans les effectifs de l'Education Nationale, soit plus de 60 000 postes ces 3 dernières années, de nature à remettre profondément en cause le service public de l'éducation dans notre pays,

Considérant que les suppressions de postes se poursuivent à un rythme soutenu dans le secondaire et partout en ce qui concerne les moyens de remplacement des enseignants en maladie ou encore d'accompagnement scolaire des élèves en difficulté et handicapés,

Considérant les conséquences de cette politique, en particulier dans nos communes rurales où les équipes pédagogiques réduites encore présentes, privées de ces soutiens, vont se trouver inmanquablement fragilisées,

Le Conseil Général de la Corrèze, réuni en séance publique le 24 juin 2011,

dénonce, derrière des déclarations de circonstance, la poursuite d'une politique qui porte atteinte à la qualité du service public de l'Education nationale et à l'égalité des chances dans notre pays,

continue à apporter son soutien au mouvement de protestation légitime des parents d'élèves, enseignants et élus des communes concernées par des fermetures de classes,

appelle de ses vœux une autre politique de l'Education nationale qui proposera à toutes les familles les mêmes outils de la réussite pour leurs enfants et sera l'un des piliers du redressement de la France. »

M. LE PRESIDENT – Je crois que ce texte est bon. Nos collègues de l'opposition n'ont d'ailleurs pas de remarques, ayant préféré fuir devant la promesse de Nicolas Sarkozy d'attendre 2012 pour geler les suppressions de postes. Son poste ne sera pas supprimé, mais j'espère qu'il y aura un changement de titulaire pour s'assurer que sa promesse sera bien tenue.

Le vœu est voté à l'unanimité.

Je tiens à vous remercier de votre présence jusqu'à la fin de nos travaux. J'estime que ces vœux entrent vraiment dans le champ d'activité du Conseil général, lequel rassemble des services importants tels La Poste, l'éducation, les services à domicile...

Oui, Jean-Claude. Le groupe Vert écologiste et Corrèze Terre de gauche devra nous faire une proposition.

(...Rires dans la salle...)

Je vous rappelle que M. GIBIAT, Directeur des Archives Départementales, est nommé dans un autre Département : il n'a pas de chance. Une petite réception est organisée en son honneur à 17 heures à la salle Prestige, à laquelle vous êtes tous cordialement invités.

La séance est levée.
